

● (1722)

J'espère que le jour viendra où le total des impôts différés équivaldra au prix de rachat de la société. Ce jour-là, nous pourrions dire aux directeurs de la société: «Voilà, nous sommes à égalité, vos arrérages d'impôts sont égaux à la valeur de votre société et nous saisissons tout en guise de remboursement.» Nous leur verserions la symbolique somme de un dollar pour légaliser la transaction.

M. Rodriguez: Et nous leur donnerions un billet d'autobus.

M. Benjamin: Nous pourrions effacer des livres de comptes du Canada les impôts différés que la société Bell lui doit et elle serait alors la propriété des Canadiens.

M. Kaplan: Qu'advierait-il des vingt-deux mille actionnaires?

M. Benjamin: Le député s'informe du sort qui serait réservé aux vingt-deux mille actionnaires de la société! J'ai ici la liste de toutes les veuves et de tous les orphelins qui possèdent Bell Canada. Je pourrais prendre tout le temps qui m'est alloué pour vous la lire. Il y a des actionnaires «vraiment dépourvus» comme la Canada Life, la Canada Permanent Investment, la Canada Permanent Pooled, ce qui revient au même, la Canada Trust Investors, la Canada Trust RSP—j'aurais aimé lire «RIP»—la Canadian General Life, la Canadian International Investor Trust, la Capital Growth, la Commercial Finance, la Confederated Life, la Confederated Dolphin—je suppose qu'il s'agit d'un groupe de pêcheurs—et, enfin, la Crown Life.

Je parie que tout ce beau monde subsiste grâce aux prestations de bien-être social. Si les actionnaires de la société ne touchaient aucun dividende sur leurs investissements dans Bell Canada, je suis certain qu'ils seraient obligés de réclamer des prestations de bien-être social. La Crown Life, la Dominion Life et la Eaton Commonwealth figurent aussi sur la liste. Nous devons tout tenter pour faire en sorte que la famille Eaton ne soit pas réduite à faire la queue à la porte du bureau du bien-être social de Toronto. Que dire de la Economic Investments? Elle porte bien son nom, celle-là. Si vous aviez quelques billets et avez acheté quelques actions au cours des quelques dernières années, vous avez fait un très joli coup. Le député qui voulait que je le renseigne sur les 22,000 actionnaires trouve-t-il que je lui en ai nommé suffisamment? Sinon, un de mes collègues pourrait continuer à lire la liste. D'après notre liste, les noms de ces «veuves et orphelins» sont les mêmes que ceux que j'ai cités.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. Le moment est venu d'avertir le député que son temps de parole est écoulé. S'il désire continuer ou aborder un autre sujet, il pourra le faire avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: Il ne semble pas y avoir consentement unanime.

M. Max Saltzman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur...

Des voix: Bravo!

M. Saltzman: Je conseille à mes collègues d'attendre que j'aie parlé pour applaudir. Lorsqu'on aborde ce genre de questions, les choses sont pas mal plus compliquées en Ontario

Bell Canada

que dans des provinces comme la Saskatchewan. Il m'arrive d'envier la manière plutôt directe dont on réussit à régler ces questions dans certains cas. Je dirai pour commencer que j'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour Bell Canada. A mon avis, c'est l'une de nos meilleures sociétés. J'ai fait le tour du monde, comme la plupart d'entre nous, et je ne pense pas qu'il existe nulle part un meilleur service téléphonique. En tout cas, c'est ce que je tenais à dire avant de commencer, car j'ai quelques critiques à faire. Mais je voulais bien montrer dans quelle optique je les ferai.

En ce qui touche la nationalisation, je ne tiens pas particulièrement à voir nationaliser Bell Canada. Je n'ai pas l'impression que le contribuable canadien y gagnerait financièrement. Je devrais signaler que bien que certaines des sociétés qui détiennent des actions dans Bell Canada ne soient pas à vraiment parler des veuves et des orphelins démunis, nous avons affaire ici à un grand nombre de sociétés, qu'il s'agisse de la société Eaton ou d'autres encore qui investissent au nom de milliers d'actionnaires. Comme je l'ai déjà déclaré, je souhaiterais que les choses se présentent de façon aussi claire en Ontario qu'elles le sont en Saskatchewan. Toutefois, il est absolument inconcevable de nationaliser Bell Canada sans verser des compensations aux personnes touchées dans cette mesure. Nous n'avons pas affaire à une société anonyme mais à beaucoup de gens qui ont investi leur argent. Que l'on procède à cette nationalisation en prenant les soins nécessaires ou autrement n'a aucun rapport. Le fait est qu'il faudra verser des indemnités. Je préfère que ce soit Bell Canada qui en pâtisse plutôt qu'une société d'État.

Si nationalisation il doit y avoir, ce ne sera pas parce que l'État pourra en retirer plus qu'il ne lui en coûtera. Si grande sera la complexité des arguments invoqués de part et d'autre sur le revenu de Bell Canada, sur le montant de profit qu'elle a le droit de réaliser, et sur les efforts du gouvernement pour invalider ses arguments, que les gens finiront par s'en lasser et diront que c'est assez.

Je tiens à faire quelques remarques sur Bell Canada. C'est l'une des quelques sociétés de notre pays qui soit vraiment canadienne. Si cette société n'existait pas, ce secteur de notre industrie serait dominé par des intérêts étrangers. Si Bell Canada n'était pas aussi importante et puissante qu'elle ne l'est aujourd'hui, elle aurait été rachetée par des sociétés étrangères depuis fort longtemps. Je sais que la loi empêcherait maintenant que cela ne se produise. Toutefois, au chapitre de son budget de recherches, ce qui ne veut pas pour autant dire que Bell Canada fasse de son mieux ou ne retire pas de grands profits de notre système fiscal à l'instar des autres sociétés, il faut reconnaître qu'elle y consacre dans une certaine mesure une part plus importante de ses profits que ne le font d'autres sociétés. On blâme Bell Canada pour presque tous les maux de notre société. Il m'arrive parfois de penser que cette société n'a pas un seul ami au monde. Une bonne partie de tout cela n'est pas sa faute, mais elle en est quand même partiellement responsable. Dans une certaine mesure, le débat nous aura permis de mettre le doigt sur ce qui ne va pas au sujet de Bell Canada.

Parlons des choses qui ne sont pas la faute de Bell. On ne peut faire autrement que d'être gros dans le commerce du téléphone. Il est stupide de faire concurrencer des sociétés. On ne peut pas faire autrement que d'exercer un monopole dans le